

SALON DE VERDURE DU CHATEAU DE MONTCEAU A PRISSE

Commune : Prissé

Localisation géographique : environ 10 km au nord-ouest de Mâcon

Date de l'inscription : 10 octobre 1936



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

Le salon de verdure dit « Salon de Dieu » situé au château de Montceau, commune de Prissé

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur la proposition de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété privée

Superficie :

Ponctuelle

Qualification du site :

Site naturel

Caractéristiques intrinsèques : jardin

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt pittoresque et artistique national

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

- **Ultérieure**

Inscription au titre des monuments historiques du château de Monceau le 1er octobre 1941

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

1 fiche

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

Sans objet

CARACTERISTIQUES DU SITE

Le site inscrit est situé dans le parc du château de Montceau construit au 17^{ème} siècle et dont Alphonse de Lamartine a hérité en 1863.



Le Salon de verdure ou « Salon de Dieu » est un petit massif d'arbres où se retirait pour écrire Alphonse de Lamartine lorsqu'il séjournait dans le château.



Le site inscrit porte également sur la partie du parc du château plantée d'alignements de marronniers qui s'étend entre le château et le Salon de verdure.



SON ENVIRONNEMENT

La commune de Prissé est située dans les coteaux viticoles du Mâconnais. Le château de Montceau est l'un des grands sites lamartiniens de ce « territoire littéraire » intimement lié à Alphonse de Lamartine.

Le chemin qui longe le parc et le Salon de verdure porte le nom évocateur de « Chemin de la Solitude ».



A quelques centaines de mètres du château se dresse au milieu des vignes une autre solitude, le « Pavillon des hirondelles », un petit pavillon en bois construit par Lamartine vers 1840 et où il écrit de nombreuses pages de l'Histoire des Girondins.



SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

Le château est actuellement une maison de retraite, propriété de l'association Frédéric Ozanam. Il peut être visité sur demande.

Il constitue un des sites du circuit touristique du Mâconnais « Sur les pas de Lamartine » dite « Route Lamartine ».

Etat du site

Le « Salon de verdure » est bien entretenu et a conservé son ambiance intime.

EVALUTATION REGLEMENTAIRE

Le château de Montceau a vu sa protection renforcée par une inscription au titre des monuments historiques en 1941. De ce fait, le site inscrit est protégé depuis cette date par la servitude des abords des monuments historiques.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Conserver au site ses caractéristiques paysagères actuelles : entretien des arbres et si nécessaire remplacement par des essences identiques ou proches, maintien d'un sous-bois dégagé, entretien du mur en pierres sèches qui entoure le parc.